



Mercredi 26 février 2020

 OBJET : Cibles établies pour
➤ ➤ ➤ ➤ ➤ ➤ la réussite de nos élèves

Chère enseignante,
Cher enseignant,

Comme vous le savez, depuis les dernières modifications apportées à la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), par le projet de loi n° 40, le nouveau Comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERE) de notre Centre de services scolaires (CS) a établi des cibles de réussite à atteindre. Nous devons contribuer, comme équipe-école, au succès des résultats de notre CS.

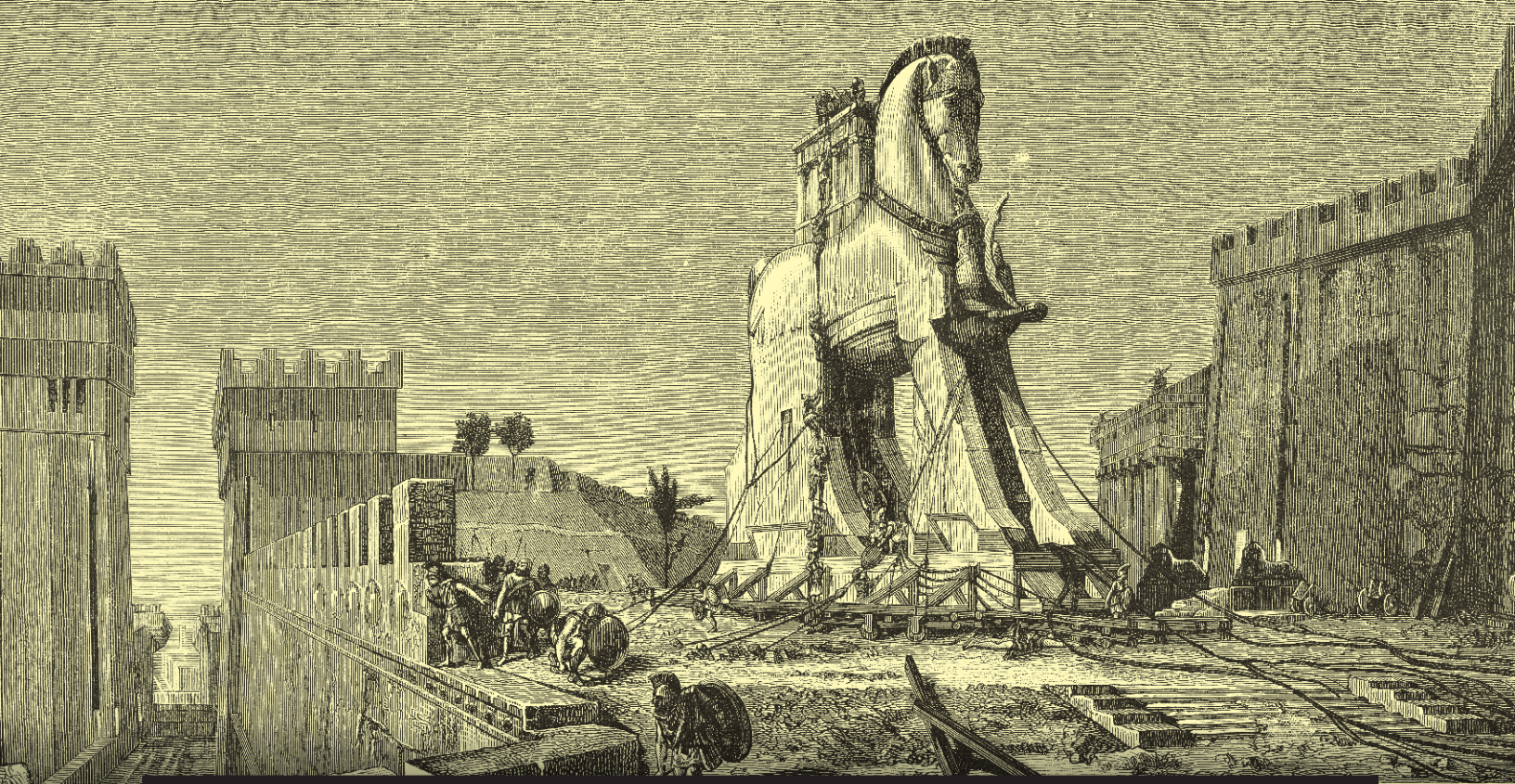
Pour ce faire, l'équipe de direction a analysé les résultats des élèves depuis le début de l'année. Malheureusement, plusieurs d'entre vous n'atteignent pas ces cibles. De plus, nous remarquons que beaucoup trop d'élèves n'obtiennent pas la note de passage.

L'équipe de direction rencontrera, dans les deux prochaines semaines, les enseignantes et enseignants concernés afin de les soutenir pour s'assurer que ces cibles soient atteintes au cours de la prochaine étape. Au besoin, nous les dirigerons vers les formations aux meilleures pratiques, issues de la recherche, telles que promues par le CERE de notre CS. Une supervision pédagogique pourrait aussi être imposée à certains d'entre vous.

Nous vous remercions de l'attention portée à ce mémo et comptons sur votre habituelle collaboration.

L'équipe de direction





CE MÉMO DE LA DIRECTION VOUS SEMBLE EXAGÉRÉ, OU ENCORE FARFELU ?

LE PROJET DE LOI N° 40, modifiant principalement la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires, est actuellement étudié en commission parlementaire et n'est pas encore adopté. S'il l'était, cela pourrait faire en sorte que les directions utiliseraient encore davantage les cibles de réussite pour vous imposer une supervision pédagogique. Les profs doivent avoir le droit absolu de choisir les modalités d'intervention pédagogique, le matériel didactique et les instruments d'évaluation, et ce, en fonction de leur propre jugement et de leur expertise.

Il est IMPORTANT et URGENT D'AGIR!

Pour signer la lettre au ministre et
en savoir plus sur le projet de loi n° 40 :

➤ lafae.qc.ca/NON-PL40 | #NONAUPL40 | #PL40

